

.../...

Pour le SNTF-FO, les Ouvriers Forestiers (contractuels de droit privé) et les Fonctionnaires (statuts Fonction Publique) sont les maillons indissociables et complémentaires d'une bonne gestion durable des forêts publiques.

Le PDE bouscule dangereusement cet équilibre même si quelques avancées significatives en terme de RH sont abordées (Requalification des C en B administratifs, promotions internes dans le corps des Attachés Administratifs,

... 60 pages de **Projet D'Etablissement (PDE)**

Cessation Anticipée d'Activité et Cessation Progressive d'Activité pour les OF, chantiers SIRH).



En conséquence, le SNTF-FO demeure opposé à ce PDE et demande sa réécriture incorporant les études préalables de moyens dans un esprit positif et orienté vers l'avenir pour l'Office National des Forêts et ses personnels !

Laurent DELANNOY  
Secrétaire Général du SNTF-FO

## Trente ans + des objectifs + des moyens

**Le SNTF-FO défend un avenir plus serein pour l'ONF et ses personnels**

*Le congrès des trente ans du Syndicat National des personnels Techniques Forestiers de l'ONF a permis de réunir une partie des membres actifs (= à jour de cotisation + un ou plusieurs mandats/fonctions exercés pour le SNTF-FO), une partie des membres adhérents (= à jour de cotisation) et d'honneur. Nous avons poursuivi le travail commencé par nos prédécesseurs.*

*Nous avons eu le plaisir de revoir des anciens (membres actifs) du syndicat ayant choisis une autre carrière ou ayant été promus retraités.*

*Les parcours individuels de chacune et chacun sont incroyablement diversifiés, avant leur entrée à l'ONF comme au cours de leur parcours dans l'EPIC. Les parcours syndicaux sont aussi très instructifs sur la réalité des objectifs sous-jacents des différents syndicats présents à l'ONF. Nombreux sont les collègues passés par d'autres syndicats qui se sont rendus compte qu'ils n'étaient pas au bon endroit.*

*L'ONF a la chance de connaître aussi la diversité des projets syndicaux. Les syndicats actuellement présents ont des revendications assez éloignées, si on creuse un peu dans le non dit ;-)  
Les conséquences (en 2016 ou plus tard) de l'application des revendications séduisantes en apparence peuvent être surprenantes si on observe bien ce qui passe déjà à l'extérieur de... l'ONF.*

*Sauf à considérer la situation actuelle de l'ONF et de ses personnels comme idéale ou paradisiaque, **il faut que chacun bouge**. Après la **participation aux scrutins** pour désigner vos représentants SNTF-FO et soutenir le projet qu'ils portent, l'investissement syndical consiste à **adhérer par la cotisation annuelle au SNTF-FO**. Le coût réel d'adhésion (après les 66 % de crédit d'impôt\*) n'est que du tiers du montant effectivement versé.*

*Ensuite, vous pouvez aussi apporter vos éléments de construction pour améliorer et compléter le projet SNTF-FO pour l'ONF (Cf. notre site Internet **snf-onf.fr**).*

*Allez-y ! Osez ! Soutenez un projet pour un ONF cohérent entre ses missions et ses moyens.*

Le Trésorier du SNTF-FO

\* sauf si vous choisissez la formule des frais réels.